

Présidentielle au Congo: le gouvernement met en garde les perturbateurs

BRAZZAVILLE (AFP) - Le gouvernement congolais a mis en garde "tous ceux qui perturberaient l'ordre public" lors de l'élection présidentielle du 12 juillet, dans une déclaration lue vendredi à la radio d'Etat.



Le président congolais sortant et candidat à la réélection Denis Sassou Nguesso à Rabat, le 15 mars 2009 (© AFP/Archives - Abdelhak Senna)

"Le gouvernement met en garde tous ceux qui perturberaient l'ordre public au mépris de la loi" pendant la présidentielle, a déclaré le porte-parole du gouvernement par intérim, le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technique, Hellot Mampouya Matson.

Le ministre a dénoncé le comportement de certains hommes, "candidats à l'élection présidentielle ou pas, qui s'illustrent par des déclarations bellicistes, séditeuses, dangereuses et mensongères tendant à créer un climat de psychose, de peur et à remettre en cause le climat de paix".

Cette déclaration fait suite aux affirmations d'un opposant, dirigeant du Parti pour l'alternance démocratique (PAD), Emmanuel Ngouélondé, non candidat, qui a évoqué mercredi une élection "déjà jouée".

Au cours d'une conférence de presse, M. Ngouélondé avait affirmé qu'un candidat avait "les épreuves" et les avait "déjà corrigées", en allusion au président sortant Denis Sassou Nguesso, en lice pour un nouveau septennat.

M. Ngouélondé avait appelé ses compatriotes à organiser des "marches pacifiques à travers tout le pays" pour réclamer un scrutin libre et transparent.

"L'élection aura bel et bien lieu le 12 juillet dans la paix et la quiétude", a assuré M. Mampouya Matson, soulignant que 15 gardes ont été affectés à chacun des treize candidats.

Au total, 17.000 agents de la force publique seront déployés à travers tout le territoire congolais pour sécuriser l'opération de vote.

Le scrutin doit être préparé par le ministère de l'Administration du territoire et organisé par la Commission nationale d'organisation des élections (Conel), dont l'impartialité est contestée par l'opposition.

Les dernières consultations organisées par cette structure ont été marquées par des fraudes et des dysfonctionnements dénoncés par les observateurs de l'Union africaine (UA).

Publié le: 03/07/2009 à 10:56:23 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/presidentielle-a169133.html>